Vol. XXXIV Saint-Boniface, Manitoba, 13 Septembre 1905. No. 44

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 62, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a assumé le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées:

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

JAPON ET RUSSIE

Le peuple japonais critique très fort son gouvernement d'avoir tant accordé à la Russie dans le but d'arriver à la paix.

Les petits sujet du Mikado se mêlent même de faire de l'émeute dans la capitale de l'empire. La ville de Tokio est depuis quelques jours le théâtre de graves désordres.

Cependant, à mesure que le temps avancera, on s'apercevra probablement que le Japon se trouvait acculé à une impasse financière: marché européen fermé, récolte à peu près manquée. Voilà les deux graves raisons qui paraissent avoir forcé Mutsuitho et ses ministres à sortir de cette guerre. De plus, on avait depuis longtemps déjà envoyé sur les champs de bataille l'élite de la nation. Les recrues étaient dit-on très inférieures. De son côté la Russie avait des réserves inépuisables d'hommes et d'argent. Voilà encore une excellente raison; les Japonais l'ont trouvé décisive.

La conférence de Portsmouth restera comme le théâtre d'une des plus belles victoires diplomatiques de la Russie. C'est une victoire qui compense en quelque façon ses désastres militaires et qui relève son prestige abattu.

Sur tous points en litige la Russie a eu le dernier mot. Elle ne paye pas un sou d'indemnité, elle garde la moitié de l'île Sakalin sans obligation de racheter l'autre moitié, elle conserve ses vaisseaux de guerre internés dans les ports neutres, et, enfin, elle n'est pas tenue de limiter son effectif naval en Extrême-Orient. Dans les circonstances, elle ne pouvait conclure une paix plus honorable, ni plus avantageuse, et M. Witte mérite certainement la reconnaissance du peuple russe pour avoir mené à bien une si difficile entreprise.

D'ailleurs le Japon se retire du conflit avec tous les honneurs de la guerre. Il a atteint son but principal en assurant l'évacuation de la Mandchourie et en affirmant son protectoctorat sur la Corée. Surtout il a gagné une influence prestigieuse dans le concert de nations et s'est élevé à un des premiers rangs parmi les grandes puissances. Ce sont des résultats dont le Japon peut être fier et qui l'autorisaient à faire les plus grandes concessions dans l'intérêt de la paix.

Quant à la Russie, la guerre l'aura naturellement beaucoup affaiblie, mais elle s'en tire encore avec un rare bonheur. Sa position en Extrême-Orient est encore très forte, puisqu'elle conserve toujours Vladivostock comme base navale, et Harbin comme centre d'attaque ou de défense. Mais son plus grand avantage sera encore de pouvoir désormais concentrer tous ses efforts à rétablir l'ordre à l'intérieur et à se moderniser.

Le président Roosevelt, en invitant les deux nations ennemies à se concerter, a été la cheville ouvrière de cet heureux événement et, devant l'histoire, ce sera un de ses plus beaux titres de gloire.

Le declin d'un dieu

Le culte de Wagner s'éteint, le wagnérisme se meurt et Bayreuth ne fait plus d'argent!

Quels nouveaux snobismes vont survenir pour remplacer ce snobisme qui disparait?

Il est peu intéressant de savoir. Il suffit momentanément de constater un fait.

Voici, sur la fin du wagnérisme, l'opinion de M. Claude Debussy, le supe be compositeur de "Pelléas et Mélisande," qui est chargé de la critique musicale au nouveau "Gil Blas".

On peut lire dans le "Temps" la nouvelle suivante: — Le prince Louis-Ferdinand de Bavière vient d'envoyer au comité du monument de Wagner, à Berlin, la réponse suivante:

"J'accepte avec la plus grande joie la présidence d'honneur pour l'inauguration du monument de Wagner, ainsi que pour le Congrès musical international, et je vous remercie sincèrment de m'avoir choisi pour cet honneur, car il s'agit d'honorer le premier et le plus grand compositeur de l'Allemagne."

Eh bien! il n'y a pas de quoi se vanter et le prince Louis-Ferdinand de Bavière est assurément plus prince que musicographe! Je n'insisterai pas sur ce qu'il y a d'impossibilité historique à ce que Wagner soit le premier compositeur de l'Allemagne. Alors, Bach? c'est un homme qui a eu beaucoup d'enfants? Beethoven? en est un autre qui avait si mauvais caractère qu'il prit le parti de devenir sourd afin de mieux ennuyer ses contemporains avec ses derniers quatuors. Quant à Mozart, il vaut mieux n'en pas parler, c'est un petit voluptueux qui a écrit "Don Juan" pour embêter l'Allemagne.

Mais sapristi, la voilà la gloire de l'Allemagne, et si belle, que l'on ne peut lui opposer que quelques noms.

Wagner n'a jamais servi la musique. Il n'a même pas servi l'Allemagne, puisqu'elle se débat présentement dans une atmosphère tétralogique où les uns marchent aveuglés par les derniers reflets de ce coucher de soleil, les autres tirent éperduement sur la formule néo-beethovenienne qu'a laissée Brahms. Et quand Wagner, dans un mouvement de fol orgueil, s'écriait: "Et maintenant vous avez un art!", il aurait pu tout aussi bien dire: "Et maintenant je vous laisse le néant; à vous d'en sortir!"

Il n'est pas question de discuter ici le génie de Wagner, c'est une force dynamique dont les effets ont été d'autant plus sûrs qu'ils étaient préparés par des mains d'enchanteurs que nulle besogne ne faisait reculer.

La musique garda longtemps de cette empreinte une sorte de fièvre, inguérissable chez tous ceux qui en respirèrent les effluves de marais; un étirement de cavale fourbue, tellement Wagner, tyrannique et volontaire, la trainait, sans pitié à la suite de son égoïste besoin de gloire. Et c'est peut-être les cris poussés par la musique angoissée qui font la force d'emprise exercée par Wagner sur les cerveaux contemporains, tant le besoin secret de satisfaire le goût du crime s'éveille complaisamment dans les consciences les plus notoires.

Pour conclure, on peut tirer de l'œuvre de Wagner une image assez frappante; Bach, c'est le Saint-Graal; Wagner, c'est Klingsor voulant écraser le Graal et prendre sa place... Bach rayonne souverain sur la musique et dans sa bonté il a voulu qu'il nous resté à entendre des paroles encores inconnues dans la grande leçon qu'il a laissée pour servir à l'amour désinteressé de la musique. Wagner va ... s'effaçant... ombre fuligineuse et inquiétante.

CLAUDE DEBUSSY.

Nos Globe-Trotters

Extrait d'une lettre de MM. Milette et Talbot, datée de San Francisco:

....

Nous sommes toujours en excellente santé; et c'est heureux, car notre tour du monde n'est pas près de finir! Depuis notre dernière lettre, nous avons passablement visité la Californie, qui nous charme toujours. La ville de Berkeley, bâtie à côté d'Oakland, nous a fort intéressés. La vallée d'Alameda mérite aussi une mention spéciale; cette vallée est habitée en bonne partie par des fermiers portugais. La contrée où l'on cultive les fruits est merveilleuse. Tout y respire le bien-être; les vergers sont disposés avec une symétrie parfaite; les propriétaires sont de grands seigneurs. Nous avons pris le dîner chez un de ces propriétaires qui possède trois mille acres de terre en vergers et autres exploitations agricoles. Son domaine est évalué entre $100 et $800 l'acre suivant les endroits.

San Lorenzo, San Leandro, Hayward, sont de jolis villages semée sur une route où règne une grande activité grâce à un excellent système de tramway électrique dont le parcours est de 25 milles à la ronde dans les environs de Oakland. Cette compagnie de tramway, la *Oakland Traction Company*, a un service direct avec les grandes voies ferrées et les bateaux.

Ses usines sont immenses; elles sont sous la direction d'un compatriote, M. Geo. St. Pierre, ancien Montréalais M. St. Pierre est le type du gentilhomme canadien-français; son mérite seul l'a porté à la position si responsable qu'il occupe. Ce n'est pas une mince affaire en effet que de diriger des usines de cette importance.

Nous avons rencontré ici beaucoup de compatriotes; ce fut naturellement un grand plaisir pour nous.

Notre prochain terme sera Honolulu.

Toujours cordialement dévoués; toujours pourvus de bons souvenirs pour les amis de Saint-Boniface.........

NOTICE

Rural Municipality of Ritchot.

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

Under and by virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Ritchot, in the Province of Manitoba, under his hand and corporate seal of said Municipality, and bearing date the 6th day of September A.D. 1905, and to me directed, commanding me to levy upon the several parcels of land in said Municipality, as set forth in the list of lands hereto annexed, for arrears of taxes due upon the respective parcels, with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs, are sooner paid, I will, at the hour of 10 o'clock in the forenoon, on Tuesday, the 17th day of October A.D. 1905, at the Municipal Office at Village of St Norbert in the Province of Manitoba, proceed to sale by public auction the said lands for arrears of taxes and cost.

DESCRIPTION	Section	Range	Township	Acres	Arrears of Taxes	Costs	Total	Patented or Unpatented
Inner 2 miles lot 72 St. Norbert......	......	......	......	156 45	57 07	50	57 57	Patented
Inner 2 miles lot 73 St. Norbert......	......	......	......	201 43	71 99	50	72 49	do
Inner 2 miles lot 74 St. Norbert......	......	......	......	108 41	40 90	50	41 40	do
The most westerly one hundred and fifty two feet in width of the portions of lots 80 and 82 D. G. S. St. Norbert described as excepted secondly in certificate of title No. 58992......	......	......	......	......	68 64	50	69 14	do
Sly 4 chs Inner 2 miles lot 91 St. Norbert	......	......	......	41 07	13 67	50	14 17	do
Part lot 101 St. Norbert, in the Inner and Outer 2 miles, lying West of main highway......	......	......	......	133 43	41 64	50	42 14	do
Outer 2 miles lots 133, 134 and 135 St. Norbert......	......	......	......	23 21	10 23	50	10 73	do
Outer 2 miles lot 149 St. Norbert.	......	......	......	56 11	23 44	50	23 94	do
Inner 2 miles lot 165 St. Norbert.	......	......	......	62 07	20 95	50	21 45	do
Outer 2 miles lot 165 St. Norbert.	......	......	......	56 31	17 58	50	18 08	do
Sly 6 chs lot 224 St. Norbert......	......	......	......	67	25 21	50	25 71	do
Lot 239 St. Norbert......	......	......	......	171	58 28	50	58 78	do
Lot 240 St. Norbert......	......	......	......	175	64 33	50	64 83	do
Lot 616 St. Agathe......	......	......	......	161	48 77	50	49 27	do
Lot 606 St. Agathe......	......	......	......	148 50	77 09	50	77 59	do
Lot 590 St. Agathe......	......	......	......	175 14	48 59	50	49 09	do
Lot 552 St. Agathe......	......	......	......	235 38	75 46	50	75 96	do
E½ of E½	36	9	3 E.	140	47 00	50	47 50	do
SE¼ of E½ and SW¼	1	9	3 E.	236	82 20	50	82 70	do
SW¼ 12 and N½ of NW¼	1	8	3 E.	240	72 85	50	73 35	do

Dated at St. Norbert this 7th day of September A.D. 1905.

G. T. LANDRY,
Secretary-Treasurer Municipality of Ritchot.

Le Manitoba.

Mercredi 13 Septembre 1905

A nos adversaires de droite et de gauche

Le notoire McLean, du *World*, de Toronto, est rendu dans le Nord Ouest où il entend faire campagne sur le dos des catholiques à propos du Bill d'autonomie des provinces nouvelles, qu'il interprète à sa façon.

M. McLean a pour chevaux de renfort plusieurs journaux, parmi lesquels le *Telegram*, jadis mieux inspiré, et la *Tribune*, qui a déjà souvent hurlé contre nous.

Ce qui nous étonne le plus en tout cela, c'est que l'on ne comprenne pas mieux la charte des nouvelles provinces.

Si nous appartenions à quelque église protestante et que, adversaire acharné des institutions catholiques, nous fussions décidé à détruire celles-ci, nous appuierions de toutes nos forces cette législation, véritable désastre pour l'éducation catholique.

En effet, ces nouvelles chartes ne reconnaissent point aux catholiques le droit d'avoir des écoles confessionnelles.

Mais—c'est l'un des malheurs de nos jours—les équivoques s'accumulent des deux côtés, et nous en sommes les victimes, les uns et les autres.

Nous allons si vite dans ce chemin que les affirmations et les attitudes les plus étranges, les plus contraires au bon sens le plus ordinaire, ont chance de d'attrouper autour d'elles non-seulement une foule de badeaux, mais encore beaucoup de personnages intelligents, passionnés ou jetés en dehors de leurs habitudes d'esprit par la déception ou par des ambitions outrées.

C'est ainsi que par toute la Puissance du Canada, les libéraux et les conservateurs anglais feignent de croire que les catholiques ont obtenu dans le Nord Ouest des privilèges spéciaux en matière d'éducation. Or, ainsi que nous venons de le dire, il n'en est rien. Ce n'est pas aux protestants de se plaindre, mais à nous, catholiques:

Ainsi l'ont proclamé M. Fielding, M. Sifton, Sir Richard Cartwright etc., etc.

C'est ainsi encore qu'on veut faire peser sur la seule province de Québec toute la responsabilité de ce qui s'est fait ou pourrait encore se faire.

C'est évidemment un calcul. On veut sans doute ameuter l'élément anglais et protestant contre l'élément catholique et français pour des fins politiques, sans tenir compte des nécessités religieuses, sociales ou nationales, ni des incidents que la politique amène chaque jour.

Constitutionnellement la province de Québec a le droit d'exprimer librement ses opinions, de les faire valoir et de faire sentir son influence dans la direction des affaires, soit qu'il s'agisse d'intérêts généraux, soit qu'il s'agisse d'intérêts particuliers. Elle fait partie de la Confédération et, dans les conseils de la nation, elle a voix au chapitre comme toutes les autres provinces. Nulle de celles-ci, pas plus Ontario que les autres, ne peut se trouver froissée quand elle exprime sa pensée par la voie constitutionnelle. Elle peut se tromper parfois. Nous croyons qu'elle s'est effectivement trompée—nous l'avons dit assez souvent—sur la question scolaire manitobaine, comme, d'ailleurs, d'autres provinces aussi se sont trompées. Qu'on discute ses attitudes, qu'on la blâme, si l'on croit sincèrement qu'elle mérite d'être censurée. Mais de là à la séquestrer, il y a un abîme que l'on ne peut franchir sans faire naître des discordes d'où peuvent sortir des maux incalculables.

M. McLean fait en ce moment une campagne stupide, qui atteste son aveuglement, son ignorance et son peu de sens politique.

On a dit qu'il avait des aspirations à la direction de son parti.

Il n'a jamais été pris au sérieux, et nul, dans le parti conservateur, même de ceux qui sont les plus avancés, ne voudrait reconnaître sa suprématie. Il ne sera jamais autre chose qu'un capitaine Fracasse, un troupier indiscipliné, un esprit incendiaire.

Si le vieux parti conservateur devait dorénavant s'inspirer des mêmes passions, il ne serait plus qu'une faction dont il nous faudrait répudier l'esprit et les tendances.

Ce qui a fait sa force dans le passé, ce que nous avons aimé en lui, c'est la politique large et vraiment nationale inaugurée par l'alliance de Lafontaine et Baldwin.

Cette politique traditionnelle est la seule qui convienne à notre pays. C'est à celle-là que nous resterons attaché.

Notes Politiques

Voici la composition du nouveau cabinet libéral de l'Alberta:

Hon. M. A. C. Rutherford, premier ministre, trésorier provincial et ministre de l'éducation ;

Hon A. H. Cushing, de Calgary, ministre des Travaux Publics ;

Hon. C. W. Cross, d'Edmonton, procureur-général ;

Hon. W. W. Findlay, de Medecine Hat, ministre de l'agriculture et secrétaire provincial.

Hon. Dr. Deveber, de Lethbridge, ministre sans portefeuille.

***

Le gouvernement du Commonwealth australien vient d'ajouter comme droit de douanes sur les articles importés des Etats-Unis et du Canada, les frais de transport de San Francisco et Vancouver respectivement. Cette mesure affectera considérablement le commerce du Canada avec l'Australie.

Reponse a la "Patrie"

La "Patrie" du 14 août publiait de l'article des "Cloches" intitulé "Visite Pastorale de 1905" No. du 1er août, la partie qui a trait à Winnipeg où il est dit que six écoles libres sont exclusivement aux frais des catholiques ; et le lendemain, sous l'entête "Pourquoi exclues" elle demandait les raisons pour lesquelles ces écoles de Winnipeg et de Brandon ne reçoivent pas leur part des octrois publics.

La raison de cette pénible sisituation est bien simple et il n'y a qu'à lire l'article 7 du Règlement "Laurier Greenway" (chapitre 27 Statuts de Manitoba 1897). Voici cet article: "Les enfants ne seront pas séparés en raison de leur croyances religieuses pendant le temps consacré à l'enseignement profane." "No separation of pupils by religious denominations shall take place during the secular school work;" or à Winnipeg et à Brandon les enfants catholiques occupent nos maisons d'école sous la direction de nos religieux et de nos religieuses. Si maintenant vous demandez pourquoi nous n'avons pas réussi à nous entendre avec les membres du bureau des écoles publiques à Winnipeg, malgré la bonne volonté que nous y avons mise et les espérances que nous avions conçues, je vous répondrai qu'on nous a d'abord opposé l'article de la loi des écoles déjà cité et l'avocat de la commission a même menace de faire un procès si la majorité de la commission décidait d'accepter nos écoles et de nous accorder les octrois de la ville. De plus trois membres de la commission nous ont posé les conditions suivantes: 1o. Il ne devra y avoir rien de catholique dans les écoles, par conséquent les livres catholiques et les signes de religion à l'intérieur de l'école comme à l'extérieur devront disparaître. 2o. Les religieuses ne pourront point porter leur costume (no religious garb) et on devra les remplacer tôt ou tard par des jeunes filles diplômées. 3o. Il sera loisible à l'inspecteur d'envoyer les enfants des classes avancées dans les écoles publiques. Ces conditions humiliantes et dures au point d'être inacceptables nous ont fait comprendre que nous n'aurions rien à gagner et tout à craindre en nous livrant à de pareilles gens. Le résultat d'un compromis sur ces bases eut été une seconde édition de l'affaire de Faribaud dans le diocèse de St. Paul, Minnesota, sans l'excuse que pouvait invoquer le Vénérable Mgr Ireland, qui a appris par son expérience personnelle ce qu'une minorité catholique peut attendre d'une majorité protestante, si cette même minorité n'est pas protégée par le texte même d'une loi.

Voilà, cher Monsieur, la raison pour laquelle nos démarches réitérées, en vue d'une entente, ont échoué, malgré le bon vouloir qu'ont pu déployer et les gouvernants d'Ottawa et ceux de Winnipeg. En deux mots, la raison de cette pénible situation, est la loi injuste consacrant le principe de l'école neutre. Cette loi a été le point d'appui de la minorité fanatique de la commission scolaire de Winnipeg pour rendre impossibles les projets d'entente.

Si maintenant vous demandez pourquoi on peut obtenir des octrois scolaires dans les centres catholiques dans les Municipalités rurales je vous dirai: c'est que, d'abord nous avons consenti à subir la loi en principe ; et nous y avons consenti parce que nous avions le choix des commissaires d'écoles qui engagent des maîtres catholiques, ce qui à lui seul nous est un gage qu'il n'y aura rien d'hostile à notre croyance, et nous comptons en outre sur la tolérance et le bon vouloir du gouvernement. Nous pouvons ajouter que cette situation ne tient qu'à un fil; il suffirait d'une vague fanatisme pour tout nous enlever.

Les Cloches de Saint-Boniface.

Sir Wilfrid Laurier

Sir Wilfrid et lady Laurier ont passé la journée de vendredi dernier à Winnipeg, au retour de leur voyage dans l'Ouest.

Monsieur et madame J. E. Cyr ont tenu réception, à leur résidence, rue LaVérandrie, de quatre à six heures, en l'honneur des distingués visiteurs

L'Hon. M. J. O. Rheaume

L'Hon. M. J. O. Rhéaume, le ministre des travaux publics du gouvernement d'Ontario, et madame Rhéaume, étaient à Winnipeg, samedi dernier. L'Honorable ministre nous a fait l'honneur d'une visite à nos bureaux.

LA COMMISSION DU TARIF

Les Honorables MM. Fielding et L. P. Brodeur, membres de la commission du tarif, ont tenu des séances à Winnipeg, jeudi et vendredi. Vu l'activité exceptionnelle des affaires en ce moment et l'impossibilité où se trouve la classe agricole de faire ses suggestions aux commissaires, les séances ont été ajournées, pour le Manitoba, au mois de novembre.

MM. Fielding et Brodeur sont partis pour la Colombie Anglaise.

La Paroisse du Sacre-Coeur

Nous félicitons très ardemment le sympathique Père Portelance et sa digne paroisse sur la journée de dimanche. Ce fut une belle, et fière et puissante manifestation catholique. Ce fut aussi une affirmation française pleine de promesse.

Nous sommes de ceux qui croyons au succès de cette nouvelle paroisse française.

La bénédiction de la pierre angulaire de l'église du Sacré-Coeur s'est faite par une température magnifique. La foule, assez mêlée de protestants sympathiques, se pressait aux abords de l'église, au coin des rues Bannatyne et Lydia. A deux heures, une procession se forma à l'église Ste-Marie, et, fanfare en tête, défila vers la nouvelle église par les rues Edmonton, Gertie, Notre-Dame et Lydia. On y observa l'ordre suivant:

1. Les enfants de la Paroisse du Sacré-Cœur, drapeau en tête.

2. Les élèves de l'Académie Provencher.

3. Les élèves de l'école Ste Marie.

4. La Lyre Canadienne.



Le R. P. Portelance O. M. I., Curé de la nouvelle paroisse du Sacré-Cœur, à Winnipeg.

5. Les Sociétés Saint-Jean Baptiste.

6. Les Sociétés C. M. B. A.

7. Les Forestiers Catholiques.

8. Le "Catholic Club."

9. L'Alliance Nationale.

10. Les Paroissiens.

11. Carosse Episcopal, escorté par les membres du Clergé.

On chanta le *Te Deum*, à l'arrivée de Sa Grandeur, laquelle revêtit les ornements épiscopaux et procéda à la bénédiction de l'école et de l'église.

Après la céremonie M. J. J. Arsenault présenta à Sa Grandeur les hommages de la nouvelle paroisse dans les termes suivants.

A Sa Grandeur Mgr Adélard Langevin, O. M. I., Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Il n'est pas moins flatteur qu'honorable pour nous, en ce jour solennel, de présenter à Votre Grandeur, l'hommage et les vœux de notre paroisse naissante, de cette portion choisie du troupeau fidèle que vous venez honorer de votre présence et de votre première visite épiscale. Dans le transport de notre joie, tous les cœurs viennent s'offrir à vous, et le tribut de vénération que nous nous empressons de vous rendre, n'est encore qu'une faible expression de notre zèle.

Quelle satisfaction pour notre jeune église de recevoir, aujourd'hui, son père, son Evêque au milieu des acclamations et des bénédictions publiques! Un Evêque, tel que Saint Paul le demandait dans la ferveur même de la primitive église: "Episcopum irreprehensibilem!" Un évêque irrépréhensible dans toute sa vie.

Nous n'ignorons pas, Monseigneur, les



La nouvelle église de la paroisse du Sacré-Cœur.

glorieux labeurs de votre carrière; c'est pourquoi nous pouvons, à la fois, saluer en vous et l'évêque et le patriote. Comme nous, et plus que nous, vous avez ressenti dans le passé, les patriotiques angoisses, pour l'avenir, comme nous, vous conservez des espérances inquiètes: et dans le présent, vous éprouvez encore ces frémissements et ces émotions que donne à l'âme du soldat la vue des couleurs nationales. Grâce à votre paternelle sollicitude, Monseigneur, et à votre bienveillant encouragement, nous aurons bientôt notre église, dédiée au cœur adorable de Jésus, ainsi que notre école paroissiale: école chrétienne dans laquelle Dieu sera connu, respecté, aimé, servi; école française où nos enfants apprendront la langue si belle et si catholique de nos ancêtres. Oh! que notre joie est grande! Monseigneur, vraiment, en fondant cette paroisse française, en bénissant aujourd'hui la pierre angulaire, vous élevez au milieu de nous une fontaine spirituelle dont les eaux jaillissant jusque dans la vie éternelle, se répandront par mille petits canaux dans toutes les familles françaises de la grande cité de Winnipeg. Votre grandeur mérite que nous lui dressions dans nos cœurs le monument d'une éternelle reconnaissance. C'est notre dette, nous l'acquitterons.

Nous sommes heureux de saisir cette occasion pour exprimer à Votre Grandeur l'admiration que nous avons pour notre digne curé. Nous trouvons en lui l'homme de Dieu par excellence, un directeur prudent, un pasteur infatigable, un administrateur expérimenté qui par ses talents peut applanir nos difficultés et mener toutes choses à bonne fin.

A votre prochaine visite, Monseigneur, cette église école vous donnera quelque consolation. Vous y trouverez la paix et l'union, l'honneur et la vertu, l'amour de l'ordre et du devoir, la sainteté du culte et le zèle de la religion, un temple décoré et décent, un clergé digne d'éloges, des administrateurs remplis de zèle et d'intelligence, un peuple qui vous chérit et vous honore, un pasteur reconnaissant qui se fait gloire de donner à son troupeau l'exemple de la soumission et de l'attachement respectueux que nous vous devons par tant de titres.

Puissent, Monseigneur, ces vifs sentiments d'amour et de reconnaissance nous mériter toujours l'honneur de votre bienveillance et de votre protection! Puisse le ciel exaucer nos vœux pour vous, et prolonger, au gré de nos désirs, votre règne et vos années pour la gloire de Dieu et pour notre bonheur!

Les paroissiens du Sacré-Cœur de Winnipeg.

Mgr l'Archevêque fit une longue et belle réponse ce à document si digne et si chrétien.

Sa Grandeur félicita la population catholique française de Winnipeg d'avoir pu, en un si court espace de temps, élever une église si imposante. Cette église, a dit Monseigneur Langevin, va grouper les français, les catholiques. L'histoire du développement de notre race sur les bords du Saint-Laurent va se répéter dans la capitale de l'Ouest, cette grande ville si prospère, si libérale d'idées, dont l'avenir est si magnifique: la paroisse fera ici son oeuvre comme là-bas Au moment où nos pères furent violemment détachés de la France, le peuple, abandonné par une bonne partie de ses chefs, se tourna vers ses prêtres, vers ses braves curés. Le clergé et le peuple canadien firent à cette heure angoissante, une alliance; une alliance solennelle qu'on ne saurait briser sans mettre en danger l'existence même de notre nationalité. Ceux qui veulent prononcer le divorce de l'Eglise et du peuple canadien sont nos pires ennemis. Ce sont là des pensées que suggèrait la fête du jour.

Sa Grandeur souhaita aussi, à l'école paroissiale, de réussir, de grandir, de prospérer sous la sage direction des Révérendes Soeurs de Jésus-Marie.

Mgr l'Archevêque fit au cours de sa touchante allocution, un eloge délicat du Révérend Père Portelance, ce distingué religieux qui sera l'âme de la nouvelle paroisse.

Sa Grandeur termina en anglais par une fière revendication de nos droits scolaires. Nos adversaires auraient merité d'être là!

***

Après ce discours, le peuple vint marteler la pierre angulaire et déposer son obole. On nous dit que les offrandes ont atteint de fort jolies proportions.

Nous joignons notre voix à des voix plus autorisées que les nôtres pour offrir des voeux de succès à la nouvelle paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

L'UNION STE CECILE

Voilà une association pleine de promesse, si on en juge par sa première démonstration publique.

L'Union Ste Cécile offrait lundi soir une séance à son patron, Mgr l'Archevêque, et aux autres personnages qu'elle s'est choisi comme membres honoraires.

A huit heures, la salle de réception de l'École Normale se remplissait brillamment.

Mgr l'Archevêque avait à ses côtés M. le Grand Vicaire Dugas; le R. P. Dandurand, O. M. I., le R. P. Dugas, recteur du collège, le R. P. Blain S. J., le R. P. Chossegros, S. J., M. l'abbé Trudel. Nous avons aussi remarqué dans cette assistance: l'Hon. sénateur et madame Bernier, l'Hon. juge Prendergast, monsieur et madame H. Béliveau, madame et mademoiselle Bertrand, monsieur et madame E. J. O'Sullivan, monsieur et madame L. N. Bétournay, etc.

Voici le programme de la soirée.

Ouverture — Solo de piano — M. A. Bétournay.

Chœur — Patrie absente — L. de Rillé — L'Orphéon

Entretien par le Révérend M. A. Trudel Chapelain de l'Union Sainte Cécile.

Solo de violon — M. Camille Couture
1o. Grand air Maîtres Chanteurs Wagner
2o Allegro 5me Concerto — Viotti

Chanson comique — Le fils à Sebastien — Monsieur J. LeGouarguer.

Séance de l'Union.

Lectures des communications: M. A. Provost.

Conférence de M. le Président: P. Goulet.

Solo de violon — M. Camille Couture — Cavatines de Raff.

Chanson comique — La guenon — Monsieur J. LeGouarguer.

Solo piano — M. A. Bétournay

Un évangile — Frs. Coppée. — Déclamation de M. A. Provost

Opérette: Docteurs Tant mieux et Tant Pis — Personnages.

Dr Tant Mieux	M. Paul Salé
Dr. Tant Pis	M. A. Potvin
Un malade	M. J.-B Joyal

Chœur — Le Pirate — G. Verdi — L'Orphéon.

DISCOURS DE MONSEIGNEUR.

VIVE LE ROI!

Tous les numéros furent bons. M Camille Couture, cela va sans dire, a reçu l'acclamation chaude et admiratrice que son superbe talent provoque toujours.

Mentionnons aussi M. Albert Bétournay, qui a accompagné M. Couture, et dont la musique au cours de toute la soirée a été très goûtée.

MM. Salé et Potvin nous ont donné une très charmante opérette: excellente musique et intéressante mimique. M. J. B. Joyal a fait un malade idéal!

M. l'abbé Trudel a fait un intéressant discours. M. le chapelain a développé cette thèse très juste que l'union Ste Cécile accomplira au milieu de nous, si elle s'en tient a son programme, une œuvre morale et de grande influence religieuse dans la ville de Saint-Boniface. On ne saurait en effet grouper notre jeunesse à un foyer de meilleure atmosphère qu'à un cercle établi *pour promouvoir la culture des lettres et de l'art dramatique ou musical; de réunir, aussi, la jeunesse pour des amusements honnêtes et serieux.*

M. le président Goulet a fait un remarquable discours. L'Union Ste Cécile a eu un magnifique parrain pour la présenter au baptême de l'opinion publique.

L'orateur, profitant de renseignement personnels très surs, a habilement fait rentrer dans son sujet plusieurs questions d'un ordre très grave. M. Goulet a prononcé de fières paroles, auxquelles Mgr l'Archevêque a fait écho en une allocution remplie de force d'abord, puis délicate et charmante au possible. Mgr l'Archevêque a souhaité plein succès à la nouvelle association, qui acquiert donc l'existence dans les meilleures conditions possibles.

C'est l'intention du cercle de donner avant longtemps des séances mensuelles gratuites à ses membres. Les officiers de l'Union Ste Cécile recruteront leurs conférenciers non seulement parmi eux mais aussi à l'extérieur: double raison pour être assuré que l'intérêt de ces soirées intellectuelles se soutiendra.

DECES

Hier matin, à Stony Mountain, décédait M. Charles Beaupré à l'âge de 82 ans. M. Beaupré, est mort chez son fils, M. Joseph Beaupré, pharmacien. Il laisse cinq garçons et six filles; l'une d'elles est madame Napoléon Bérubé de cette ville.

Les funérailles auront lieu à la cathédrale demain matin, jeudi, à 9 heures.

Le défunt venait de Québec; il a ouvert la première manufacture de chaussures à Québec.

Il immigra dans notre province en 1879.

Nous présentons à la famille nos sympathies dans son deuil.

Ville de St-Boniface

TERRASSEMENTS DE RUE ET CONSTRUCTION DE TROTTOIRS

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire comme améliorations locales les ouvrages ci-après mentionnés à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition tel que ci-après mentionné, savoir:

TROTTOIRS

Un trottoir de 5 pieds et 4 pouces de largeur, en madrier de pin, sur le côté ouest de la rue Archibald, depuis la rue Plinguet en allant vers le nord jusqu'à la rue Tissot, se continuant ensuite sur le côté sud de la dite rue Tissot jusqu'à la rue Laflèche. Coût approximatif $ 904.06.

Un trottoir en madrier de pin, de 6 pieds de largeur, sur le côté nord de la rue Lavérandrye, entre les rues St-Joseph et du Collège. Coût approximatif, $510.40.

TERRASSEMENTS.

Terrassement et nivellement de la rue Langevin sur toute sa longueur. Coût approximatif $201.12.

Terrassement et nivellement de la rue Ritchot sur toute sa longueur. Coût approximatif, $228.15.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale jusqu'à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rate) égales et uniforme sur les propriétés ayant front sur la partie du côté des rues sur lesquelles seront faits les dits trottoirs, et sur les deux côtés des rues où seront faits les dits terrassements pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à quatre par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété réelle, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages ou d'aucun d'eux, et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits ouvrages et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus

St. Boniface, 5 septembre 1905.

(Par ordre) THEO BERTRAND,
Sec.-Trésorier.

NOTICE

Public Notice is hereby given that a By-Law of the Rural Municipality of Montcalm has been submitted to and read a first and second time by the Council of the said Municipality and will be finally passed by the said Council at its meeting on the 10th day of October 1905 in the event of the assent of the electors being obtained thereto. The object of said By-Law is to raise the sum of $25,000.00 and to create a debt of said sum for the purposes of paying the present existing indebtedness of said Municipality, and of constructing and repairing and assisting in constructing and repairing bridges, drains and public roads within the said Municipality with the balance of said sum after payment of said existing indebtedness and to authorize the issue of debentures of said Municipality for said sum and interest. The principal of said debt is to be made payable by twenty annual instalments in a period of twenty years with interest at the rate of five per cent, per annum to be paid yearly upon the whole amount of unpaid principal. The total amount to be raised by special rate for paying said debt and interest is $2006.25 for each year during the said term. The time fixed for taking the vote of the electors of the said Municipality for or against the By-Law is Monday the 9, day of October 1905 from the hours of 9 a. m. to 5 p. m. and the following shall be the Polling places for the respective Wards of the Municipality:

Deputy Returning Officers.

For Ward No 1 at Joseph Batchelor, W. A Anderson.

For Ward No. 2 at the Municipal Hall, August Nadeau.

For Ward No 3 at C. M. B. A. Hall, Napoleon Dery.

For Ward No. 4 at Youville School, Alex. Champagne.

On the 7th day of October 1905 at the hour of ten o'clock in the fornoon the Reeve of the said Municipality will attend at the Clerk Office in the Village of St. Jean-Baptiste to appoint persons to attend at the polling places and at the final summing up of the votes, on behalf of those interested in and promoting or opposing the passage of said By-Law respectively. The Clerk of said Municipality will attend on Tuesday the 10th day of October 1905 at the hour of half-past twelve o'clock in the afternoon at St. Jean-Baptiste to sum up the votes given for and against the said By-Law

This Notice is given by and on behalf of the Rural Municipality of Montcalm.

Dated at St. Jean-Baptiste this 5th day of September A. D. 1905.

JOSEPH BARIL,
Clerk of the Rural Municipality of Montcalm.

En Session

La Comission des Chemins de fer siège en ce moment à Winnipeg. La ville de Saint-Boniface présente ses requêtes vis-à-vis le C. N. R.

Sir Thomas Shaughnessy

Le président du C.P.R., est à Winnipeg. On fait toutes sortes de conjectures au sujet de sa visite.

Une Catastrophe

Le Mikasa, le vaisseau amiral de Togo, pendant la fameuse bataille de la mer du Japon contre les Russes, a pris feu hier matin; les magasins à poudre ont fait explosion et l'énorme navire s'est englouti avec 600 hommes!

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Ouverture de la chasse vendredi.

—Rentrée des élèves du collège ce soir.

MM. J. A. Z. Bertrand et A. Bonin sont de retour d'une vacance de quelques jours à St-Paul.

—Il s'est planté environ 2,000,000 d'arbres d'ornementation, dans l'Ouest canadien, depuis un an.

—MM. Louis et Alphonse Lussier, de St. Hyacinthe, P. Q, sont en visite parmi nous depuis quelque jours.

—MM. Dalhaitre et Daoust, ont obtenu le contrat du posage du système de chauffage et le plombage de l'hotel-de-ville.

—Mme Puybasset, No. 153, rue Notre-Dame, prendra du lavage à domicile à des prix modérés. Ouvrage bien fait et livré promptement.

—M. le docteur Dubuc aura une très coquette résidence, avenue Provencher; son entrepreneur, M. Johnston fait là un excellent ouvrage.

—M. Théodore Couture de Palmer, Mass, est arrivé ici lundi dernier en promenade chez ses frères MM. Vézina et Pierre Couture, de cette ville.

—Perdu—Un parapluie en soie noire, avec poignée en nacre de perles et pommeau en argent. Quiconque le retrouvera voudra bien le remettre à la residence de M. Antoine Gingras, rue Dumoulin.

—M. Léon Bénard, de Saint-Georges d'Henryville, P. Q., est en visite à Winnipeg chez son fils, M. Aimé Bénard; il est accompagné de M. A. A. Bénard et de M. Joseph Déchène marchands de Holyoke Massachusetts, lesquels ont acheté hier 1000 acres de terrain à Elie. Ces entreprenants visiteurs partiront d'ici à quelques jours pour San Francisco. M. A. A. Bénard était ici il y a cinq ans et est abasourdi du progrès qui s'est fait ici depuis 1900.

—James Winthorpe, un cultivateur de Gainsboro, s'est fait mordre à mort par un chien enragé. Les chiens enragés sont une chose très rare dans l'Ouest canadien; aussi l'accident cause-t-il de la surprise.

—La plupart de travailleurs venus de l'Est pour nous aider aux récoltes ont pris la route du Nord-Ouest; de sorte que le Manitoba souffre un peu faute de bras suffisants. Heureusement que les hommes arrivent tous les jours.

—Il y avait jeudi une intéressante soirée de jeunesse chez Monsieur et Madame Félix Chénier, Winnipeg, à l'occasion du départ prochain de leur fils, M. Roméo Chénier, pour Port Arthur. Notre jeune ami quittera Winnipeg demain.

—Madame Emile Jean donnait, mercredi après-midi, une réception, de cinq à sept heures, en l'honneur de mademoiselle C. Talbot, de Québec, en promenade à Saint-Boniface Cette réception a été un rendez-vous très aimable et très élégant

—Le pique-nique de la "Gauloise à Winnipeg Beach, n'ayant pu avoir lieu le 8 Septembre à cause du mauvais temps, est remis au samedi 16 septembre Comme ce sera la dernière excursion de la saison, le comité de la Gauloise espère qu'il y aura foule. Voir l'annonce à la page 2.

—Plusieurs grosses transaction de terrains à Saint Boniface, depuis huit jours. Il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure de cette course au terrain, car Saint-Boniface, situé en plein centre de Winnipeg, ne peut manquer d'être l'objet des convoitises de l'industrie et du grand commerce dans un avenir prochain.

FAITES-EN USAGE

Les personnes dont l'estomac est rebelle à toutes médications, suppportent facilement le BAUME RMUMAL, dont l'emploi est recommandé dans le traitement du rhume, de la grippe, de la grippe, de la toux de la brouchite. En vente partout.

DECES

BEAUPRÉ—A Stony Mountain, le 12 courant, M. Charles Beaupré, autrefois de Saint-Boniface.

Le service funèbre aura lieu demain matin, à 9 heures, à la cathédrale.

Le convoi funèbre partira de la résidence de M. Nap Bérubé, rue Provencher, a 8.45, heures pour se rendre à la cathédrale, et de là au lieu de la sépulture.

Prière d'y assister sans autre invitation.

Les journaux de Québec, Montréal et Ottawa sont priés de reproduire.

PERDUE

A St. Norbert, depuis 10 jours, une vache rouge, le ventre blanc et les cornes coupées à peu près un pouce chaque bout. A aussi une blessure non guérie sur la croupe. La personne qui la trouvera sera très bien récompensée en la ramenant à

M. BONIFACE NORMAND,
St. Norbert.

NAISSANCE

En cette ville, le 10 courant, madame A. F. Bisson, un fils.

AVIS

Nous, soussignés, donnons par les présentes avis que la société existant entre nous, sous le nom de Desrosiers et Charette, comme ferblantiers, dans la ville de St-Boniface, est ce jour dissoute de consentement mutuel.

Toutes les dettes de la société seront payées par Joseph A. Charette, et toutes sommes dues à la dite société devront lui être payées.

Daté à Winnipeg, ce 2me jour de septembre A. D. 1905.

J. A. CHARETTE,
P. J. DESROSIERS.

Terre a Vendre

160 acres de terre de première qualité 20 acres en culture; bonne clôture. 30 acres en foin. Jolie maison 14 x 26. Etable 20 x 25, chacune des bâtisses est assurée contre le feu, 3½ milles de la station de La-Broquerie, ¼ mille de l'école. Egoût parfait Prix, $700.00 (sept cents piastres). Conditions faciles; vendra bon marc é pour du comptant. Ce prix est à peu près deux tiers de la valeur réelle de la propriété Venez la voir; faites-moi une offre. Bonnes raisons pour vendre. S'adresser à

ANDRE LACHAPELLE,
LaBroquerie, Man.

Ville de St-Boniface

EGOUTS

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Ville de Saint-Boniface a décidé de faire, comme améliorations locales à être payées par taxes spéciales, les ouvrages suivant, savoir:

Un canal d'égoût souterrain dans la rue Lillian sur toute sa longueur. Coût approximatif. $1,474.00.

Un canal d'égoût souterrain sur l'avenue Provencher, depuis la rue Des Meurons jusqu'à un point situé environ 550 pieds à l'est. Coût approximatif. $1,237.50.

Il sera chargé aux propriétés ayant front ou aboutissant aux rues ci-dessus mentionnées, de chaque côté, une somme de $2.00 par pied de front pour la construction de l'egoût.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût de ces ouvrages, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rate) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur les rues sur lesquelles seront faits les dits travaux et à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en quinze années, l'intérêt devant être calculé à quatre par cent par an en computant les dites taxes

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

St-Boniface, 5 septembre 1905.

Par ordre, THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.

Ville de St. Boniface

SOUMISSIONS

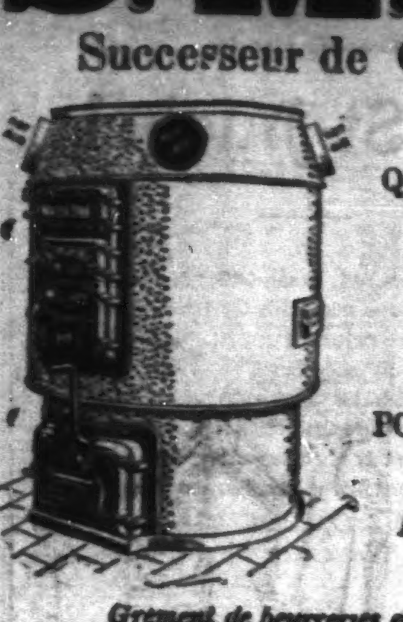
Le soussigné recevra d'ici au 18 courant des soumissions pour l'ouverture d'une ruelle entre les lots du côté nord de la rue Marion et les Blocs A et B, S'adresser à l'ingénieur de la Ville pour renseignements. Un dépôt de 10 % devra accompagner la soumission.

St. Boniface, 13 septembre 1905.

(Par ordre) THEO. BERTRAND,
Sec.-Trésorier.

S. M. Jean

Successeur de GUILBAULT & CIE.



— IMPORTATEUR DE —

QUINCAILLERIE,
FERBLANTERIE,
HUILE, PEINTURE,
HARNAIS, ETC, ETC.

Assortiment considérable de

POELES et USTENSILES de CUISINE A VENDRE

AUX CONDITION LES PLUS AVANTAGEUSES.

Grement de beurreries et de fromageries.
Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes.

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE.
BOITE DE POSTE, 170. - - TÉLÉPHONE, 604.
18-3-01

Avis Public!

Par les présentes, nous attirons votre attention sur le fait que les **Moulins à Farines Ogilvie,** fabricants de la célèbre farine "Royal Household," ont depuis un certain temps, fabriqué une farine améliorée et purifiée par l'électricité et qu'ayant sous leur contrôle direct, tous les brevets qui se rattachent à cette amélioration, ils saisissent l'occasion de prévenir le public que ceux qui se serviront de l'électricité pour les mêmes fins, seront poursuivis avec toute la rigueur de la loi.

La Compagnie des Moulins Ogilvie, Limitée, est la seule au Canada dont les Farines soient purifiées par un procédé électrique.

THE OGILVIE FLOUR MILLS CO., LTD., MONTREAL [3]

The Bell Telephone Co.

OF CANADA LTD.

NOUVEAUX BUREAUX

Les endroits suivants ont été connectés avec les téléphones de longue distance:

DACOTAH FANNYSTELLE WESTBOURNE
STARBUCK ELM CREEK GLADSTONE

On se procure procure le tarif des taux en s'adressant à l'Opérateur des Longues Distances ou à n'importe quel échange de la Compagnie.

The Bell Telephone Co. of Canada Ltd.

Débentures à Vendre

Le sousigné recevra jusqu'au 15 de septembre prochain, inclusivement, des offres cachetées pour l'achat de $100,000 de débentures de la Ville de Saint-Boniface, Manitoba, portant 4 pour cent d'intérêt et payables vingt ans après la date de l'émission (1er dec. 1905)

St. Boniface 22 août 1905.
THEO, BERTRAND.
Secrétaire-Trésorier.

Nouvel Etal

Rue Dumoulin, - - - Saint-Boniface.

M. Pierre Brabant a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a ouvert un étal de boucher où le public trouvera un assortiment des meilleures viandes fraiches et salées à des prix raisonnable.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE

PIERRE BRABANT,
Boucher.

Camille Couture

PROFESSEUR DE VIOLON

Elève d'Ovide Musin, Lauréat du Conservatoire de Liège, Belgique;

Professeur au Collège de Saint-Boniface et à l'Académie Ste. Marie de Winnipeg. 34 Stobart Block, 290 Avenue du Portage, Winnipeg.

Leçons par classes, données sur le système des conservatoires européens.

La Vraie Place

POUR VOS

Photographies

C'EST CHEZ

ARCHAMBAULT

284, rue Main, Coin de la rue Graham, WINNIPEG.

CHANGEMENT DE PLACE D'AFFAIRES

MM. ROCAN & CIE

informent leurs amis et le public en général qu'ils ont déménagé leur étal de boucher au

COIN DES RUES KING ET PACIFIC

Winnipeg

et ils comptent comme par le passé sur leur clientèle. Toujours en mains un assortiment de viandes les mieux choisies.

ROCAN & CIE.

ATLANTIC STEAMSHIP AGENCY

"Virginian" Allen Line, Montréal à Liverpool .... 18 Août
"Tunisian" Allen Line, Montréal à Liverpool .... 25 Août
"Dominion" Dominion, Line, Montréal à Liverpool .... 19 Août
"Ottawa" Dominion Line, Montréal à Liverpool .... 26 Août
"Lake Champlain" C. P. R., Montréal à Liverpool .... 24 Août
"Lake Erie" C P. R., Montréal à Liverpool .... 7 Sept.
"La Savoie" French Line, New-York à Havre .... 24 Août
"La Touraine" French Line, New-York Havre .... 31 Août
"Kroonland" Red Star Line, New-York à Antwerp .... 19 Août
"Zeeland" Red Star Line, New-York à Antwerp .... 26 Août
"St Louis" American Line, New-York à Southampton .... 19 Août
"Philadelphia" American Line, New-York à Southampton .... 26 Août
"Cedric" White Star Line, New-York à Liverpool .... 18 Août
"Baltic" White Star Line, New York à Liverpool .... 23 Août

Billets pour les bateaux à vapeur vendu pour et de toutes les parties du monde Service direct au Havre, Boulogne-Sur-Mer Anverps et autres points sur le continent.

Pour plus d informations s'adresser

W. P. F. CUMMINGS,
Winnipeg, Man

Vous figurez-vous du temps et de l'argent que vous pouvez épargner en apportant votre montre à un spécialiste qui peu vous la réparer a bon marcher et en peut de temps? Notre méthode à billet, le meilleur qu'il y ait en ville est une garantis par écrit qui accompagne chaque montre.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Paul Bernier

SPECIALISTE EN MONTRES

300 Rue Principale - - Winnipeg.

Peintre - - Decorateur

M Gabriel Arial a l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert un atelier de peintures et décorations, Avenue Provencher. M. Arial s'est assuré le concours d'artistes décorateurs diplômés. Décorations de salons, dorures, peintures en faux bois, (sans enlever nécessairement les tapis); aussi nettoyage de meubles, pianos, etc; aussi l'extérieur des maisons. Nos ouvrages sont nos meilleures références.

TELEPHONE: 2956.

Grand . Central . Hotel

WINNIPEG, MANITOBA.

P. L'HEUREUX, Prop.

La meilleure maison d'une piastre par jour de la ville.

P.S Bonne cour et bonne étable en connection avec l'Hôtel. Et toute accomodation pour la vente des cheveaux.

PARISIAN CAFE CO.

Coin des rues GARRY et PORTAGE

Le meilleur repas de la ville pour 25 cts

ENTRE MIDI ET 2½ HRS.

Service à la carte. Ouvert jour et nuit. Cigares importés, Cigarettes de luxe, Tabac, Fruits, etc.

LOUIS MARIUS, Gérant.

CARSLEY & CO.,

GRANDE VENTE DE COUPONS

Coupons d'indiennes	Coupons d'étoffes à robes de toutes sortes
Coupons de mousseline à robes	Coupons de toile à nappes
Coupons de coton à chemises	Coupons de coton blanc et jaune
Coupons de coton à overalls	Coupons de coton à draps de lits
Coupons de cretonne	Coupons de toutes sortes
Coupons de mousseline à rideaux	Coupons pour tous les goûts
Coupons de toile à essuie-mains	

Les prix de ces coupons sont à peu près LA MOITIE des prix originaux, et les premiers clients auront le premier choix.

CARSLEY & CO.,

344. rue. Principale, Winnipeg

Commis parlant la langue françaiseà la disposition de la clientèle

Tout Ce Qui Savonne N'est Pas du Savon Pur.

C'est pourquoi Lever Brothers Limited, Toronto, paieront une récompense de $5000.00 à quiconque prouvera que le

Sunlight Savon

est falsifié en aucune manière ou qu'il contient des ingrédients injurieux.

Des lainages rétrécis, des toiles éraillées, des mains sensibles, voilà des preuves que tous les savons ne sont pas purs.

Le Sunlight Savon est garanti être un savon pur. Les marchands sont autorisés à rembourser le prix d'achat à quiconque à raison de s'en plaindre. Le Sunlight Savon est également bon dans l'eau douce ou dure.

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO 1001 F



A l'avenir le lavage sera aussi facile que parfait pour les Fillettes Sunlight.

TELEPHONE 1224.

Parrish & Lindsay

Receveurs, Vendeurs et Exportateurs de Grain

Blé, Avoine,
Orge, Lin, Farine,
Farine d'Avoine, Son,
Gru, Balle.

Grain Exchange, Winnipeg.

Librairies Keroack

M. Keroack.	M. H. Keroack.
RUE DUMOULIN,	COIN DES RUES MAIN ET WATER, En face de l'Hôtel Manitoba,
Saint-Boniface.	*Winnipeg*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement executés

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISE, $2,000,000
CAPITAL entièrement versé $2,000,000
FONDS DE RESERVE...... $1,200,000

DIRECTEURS:

F X St-Charles Prest.
Robt. Bickerdike M. P. P. V. Pres.
Hon. J. A. Rolland, J. A. Vaillancourt, A. Turcotte.
M. J. A. Prendergast Gérant Général.
C. A. Giroux, - Gérant.

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Succursales:

MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre, Rue Ste Catherine Est, Rue Notre-Dame Ouest, Hochelaga, Pointe Saint-Charles

Joliette P. Q.	St Henri P. Q.
Louiseville P. Q.	St Jerome P. Q.
Québec P. Q.	Trois-Rivières P. Q.
Québec St. Roch P.Q.	Valleyfield P. Q.
Sorel P. Q.	Vankleek Hill Ont.
Sherbrooke P. Q.	Winnipeg Man.
	Saint-Boniface, Man

Département d'Epargne,—Les dépôts sont reçus et portent intérêt, payable le 30 Novembre et le 31 Mai.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE, traites, or, argent et billets de banques des pays étrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde.

AGENTS EN ANGLETERRE: The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte

AGENTS EN FRANCE: Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

A. J. C. FRIGON, Gerant.
Winnipeg.

E. BELAIR, Gerant,
Succ. de Saint-Boniface.

CHARPENTE MENUISERIE

F. COTTENIER,

182, RUE NOTRE-DAME, B. de P. 15

St-Boniface.

Entreprises Generales

M. F. Cottenier informe sa clientèle et le public en général qu'il est prêt à donner ses prix sur n'importe quelle construction.

Travail garanti et fait avec rapidité.

Lacroix & Freres

BOUCHERS

AVENUE TACHE - - - NORWOOD

M. Lacroix & Frères informe leurs pratique et le public en général qu'ils trouveront à leur établissement des viandes de premier choix et aussi toutes sorte de légumes, beurre de première qualité toujours en mains.

Lacroix et Freres.

JOS COUTU & FILS,

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES

BLOC DU "MANITOBA," PRÈS DU PONT DE ST-BONIFACE.

NOTRE MOTTO sera:—Satisfaction à tous et prix très modérés

Etant les seuls entrepreneurs de pompes funèbres Canadiens Français de la province,—notre enseigne en fait foi,—nous sollicitons l'encouragement de tous nos compatriotes.

Nous nous occuperons aussi de l'embaumement à des prix très raisonnables.

Pour service de nuit: s'adresser à Jos. Coutu et Fils, coin des rues LaVerandrye et St. Joseph.

TEL. 2084

M. H. HOULE prend les PILULES MORO pour les Hommes

Et se guérit de faiblesse et de beaucoup de douleurs.

"A la suite d'un rhume, je suis devenu bien faible, la respiration était difficile, j'avais perdu l'appétit, je sentais une douleur dans le coté et j'étais si mal que j'avais été obligé d'abandonner l'ouvrage. J'ai pris les PILULES MORO, les médecins de la Compagnie Médicale Moro m'ont suivi pendant à peu près trois mois, et j'ai recouvré la santé."

HURSICE HOULE, Ste-Brigitte-des-Saults, Co. Nicolet, Que.



M. HURSICE HOULE
Ste-Brigitte-des-Saults, Que.

Fac-Simile exact d'une boîte de Pilules Moro.



L'Etiquette est de papier blanc imprimé en bleu.

Il est bien souvent impossible d'éviter un refroidissement et ses conséquences. Mais s'il est impossible de se garder du rhume lui-même, il est facile de s'en épargner les suites. C'est en fortifiant l'organisme, en lui fournissant une grande force de résistance qu'on ferme la porte à une foule de symptômes, qui peuvent durer des mois et des années et détruire complètement la santé. D'ailleurs, quand il y a faiblesse, quelle qu'en soit la cause, il ne faut jamais négliger d'y porter remède. Tout est à craindre alors et il n'y a qu'un bon tonique qui puisse éloigner le danger. Hommes malades, les Pilules Moro sont un moyen sûr et agréable de vous traiter. Vous en prenez deux après chaque repas, et, tout en vaquant à vos occupations, elles guérissent en fortifiant les organes affaiblis. Les Pilules Moro sont le remède du 20me siècle contre la faiblesse des hommes, jeunes ou âgés: neurasthénie, dyspepsie, faiblesse organique, maux de reins, nervosité, etc., etc., tout disparaît sous leurs effets.

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les PILULES MORO pour les Hommes, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les PILULES MORO.

Les hommes malades, qui veulent se guérir, doivent se méfier, car il y va de leur santé, et ainsi prévenus, ils doivent exiger les PILULES MORO pour les Hommes, qui sont contenues dans des boîtes de bois enveloppées d'une étiquette imprimée en bleu, portant le nom de la Compagnie Médicale Moro, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les prions de nous écrire directement. Nous les leur enverrons sur réception du prix: 50 cts pour une boîte, $2.50 pour six boîtes.

Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont tout à fait gratuites.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724, rue Ste-Catherine, Montréal.

Le Docteur Brigham dit

QUE PLUSIEURS MEDECINS PRESCRIVENT

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Le pouvoir merveilleux du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham sur les maladies des femmes ne consiste pas en ce qu'il est un stimulant ou un palliatif, mais simplement parce que c'est le plus merveilleux tonique reconstituant qui ait jamais été découvert pour agir directement sur les organes générateurs, guérissant radicalement le mal et redonnant la santé et la vigueur.

Des guérisons merveilleuses sont rapportées de toutes les parties du pays par des femmes qui ont été guéries, des infirmières diplomées qui ont été témoins de guérisons, et des médecins qui ont reconnu les vertus du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et sont assez loyaux pour le proclamer.

Si les médecins avaient été francs, des centaines d'entre eux reconnaîtraient qu'ils prescrivent constamment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans des cas graves de maladies de femme, sachant par expérience qu'il est efficace. La lettre suivante le prouve.

Le Dr. S. C. Brigham, 4 Brigham Park, Fitchburg, Mass., écrit :

"C'est avec beaucoup de plaisir que je déclare avoir trouvé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham très efficace et que je l'ai souvent prescrit à mes clients dans des cas de troubles féminins.

"Ma fille ainée en a beaucoup bénéficié, il y a quelque temps, dans un cas de maladie utérine, et ma plus jeune fille en prend maintenant pour faiblesse féminine, et sa santé et ses forces augmentent sensiblement.

"Je le recommande ouvertement comme spécifique très efficace dans toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes."—

Les femmes qui souffrent de menstruation douloureuse et irrégulière, flatuosité, leucorrhée, affaissement, inflammation ou ulcération de l'utérus, maladie des ovaires, pesanteur, étourdissement, faiblesse, indigestion, prostration nerveuse ou les "bleus," devraient agir immédiatement afin d'éviter des conséquences sérieuses et de recouvrer une santé parfaite et la force en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et puis écrire à Mde. Pinkham, à Lynn, Mass., pour conseils plus détaillés, gratuits. Aucune personne au monde ne possède une aussi vaste expérience dans le traitement des maladies de femme. Elle a conduit des milliers de femmes à la santé. Toute femme souffrante devrait demander et suivre ses conseils pour être forte et en santé.

CHRONIQUE de LA PROVINCE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Au convent de St. Jean-Baptiste, Manitoba, les classes se sont ouvertes avec le mois de septembre. Dès le premier jour, plus de cent jeunes filles se faisaient inscrire sur les régistres, et se remettaient à l'étude avec courage. Elles trouvent un puissant motif d'émulation dans les succès qu'ont toujours obtenus toutes celles de leurs devancières qui se sont présentées aux examens du Bureau d'Education de Winnipeg, pour l'obtention d'un brevet de capacité.

Ainsi l'examen du mois de juillet dernier procurait des brevets de 3me classe à Melles Marie Baril, Isméria Marcil, Imelda Boiteau et Elisa Marion, et "Entrance to Collegiate" à Melle Elodie Danault.

UN ABONNÉ.

AUBIGNY, MAN.

Mardi dernier, le 29 août, c'était fête dans notre paroisse de St Antoine d'Aubigny: M. et Madame Jas. Berthelette célébraient le 50 éme. anniversaire de leur mariage. La messe fut chantée par M. l'abbé J. M. Desrosiers, curé de la paroisse; assistaient, au chœur, Messieurs Fillion, curé de St. Jean-Baptiste, et son vicaire M. Benoit ainsi que M. Sabourin de la même paroisse. L'allocation de circonstance fut prononcée par Monsieur Benoit. De ce mariage sont nés 15 enfants dont 6 survivent encore. Tous étaient présents à la fête ainsi que les 75 petits enfants des vénérables jubilaires. Il y a aussi de vivants 6 arrière petits-enfants. M. le curé J. M. Desrosiers ainsi que les autres prêtres présents à l'office divin acceptèrent l'invitation de prendre part au banquet servi chez les jubilaires.

Une des petitis filles des jubilaires récita un joli compliment à ses grands-parents tandis qu'une autre présenta aux vénérables vieillards une adresse accompagnée de beaux et nombreux cadeaux. Outre les enfants et les petits-enfants il y avait une cinquantaine d'invités. Bref la fête de mardi a été couronnée de succès, et elle restera longtemps gravée dans la mémoire de ceux qui y ont pris part.

UN TEMOIN.

Municipalite de Montcalm

Présents: Maurice Dupré préfet, Louis Ayotte, Eugène Cartier, Zéphirin Dumotier, Harry Franks, Gaspard Bérard, Horace Dansereau conseillers.

Le préfet appelle le conseil à l'ordre et le greffier donne la lecture du procès verbal de la dernière réunion qui est adopté sur motion de Horace Dansereau secondé par Eugène Cartier.

Franks-Cartier : Que ce conseil accepte $4.00 de R. Kissick pour un nouveau contrat. Adopté.

Dumontier-Dansereau : Que le règlement No. 177 concernant l'émission des débentures au montant de $25,000.00 soit lu une première et deuxième fois et soit adopté. Adopté.

Ayotte-Cartier : Que l'Agreement entre les Municipalités de Montcalm et Rhineland soit approuvée par ce conseil, cet agreement concerne les fossés entre les sections 6 x 7, 5 x 8 et 4 x 9. Townships 3 Rang 1 Est. Adopté.

Dansereau-Cartier : Que le rapport du comité des finances soit lu une première, une deuxième fois et soit adopté tel que lu.

Avis de motion qu'à la prochaine assemblée du conseil, j'introduirai un règlement pour un emprunt temporaire. Z. Dumontier.

La criminalite a Chicago

Personne n'ignore que cette ville est sans aucun doute celle des Etats-Unis où se commettent le plus grand nombre de crimes et de vols. Alarmés de cet état de choses, une députation de citoyens, parmi lesquels se trouvaient plusieurs riches commerçants, s'est rendue au City Hall et a dit au maire que les meurtres et les vols à main armée devenant de plus en plus fréquents, il devenait absolument nécessaire de prendre des mesures nouvelles pour empêcher cela de continuer. Cette députation ayant également fait quelques allusions peu aimables sur la police qui, à Chicago, a la réputation de dormir "des deux yeux", le maire a répondu :

"Les prisons de cette ville sont trop petites pour contenir tous les malfaiteurs qui s'y trouvent, et je vois en cela une preuve que la police fait son devoir!" Le maire a ajouté qu'il ferait tous ses efforts pour purger la ville des malfaiteurs qui y pullulent.

Chic !

Voilà un mot qui revient souvent dans la conversation. Quelle est son origine ?

Le *chic* est un substantif qui veut dire finesse, joliesse ; mais, chez les peintres, il signifie facilité, rapidité d'exécution et absence de sincérité. De substantif il est devenu chose : "Il *ou* elle est très chic", et le mot ne varie pas, il conserve toujours le même genre.

Quant à son étymologie, elle est bien obscure. Des gens ont prétendu que *chic* devait venir de *Chicard*, le fameux danseur qui eut tant de vogue au bal de l'Opéra, sous l'Empire. C'est une erreur, puisque au contraire, Chicard a formé son nom avec le substantif en question.

Le mot, sauf avis contraire, est allemand. Le substantif *schick* se prononce absolument comme le mot français et veut en somme dire la même chose Il y a même un adjectif, *schicklish*, qui veut dire convenable, séant, de bon ton, décent. Or, ce mot est tellement vieux que c'est lui qui a donné naissance au mot *chicane*. Le *chic*, en celtique, et le *chico*, en vieil espagnol, servaient à désigner la rouerie des gens qui veulent à toute force plaider et qui, dans tout, trouvent matière à procès.

Ainsi le vieux dictionnaire de Trévoux donne cette définition : "On dit qu'un homme entend le chic, pour dire qu'il est versé dans les détours de la chicane, qu'il est fin, rusé, adroit."

Le chic, c'est donc l'habileté, le savoir faire ; puis c'est devenu quelque chose de plus vague, c'est le cachet particulier qu'on sait mettre aux menus détails de la vie.

Quoi qu'il en soit, que le chic soit d'origine allemande, celtique ou espagnole, c'est une qualité bien française.

—Des manœuvres sont activement occupés à creuser les fondations de notre futur hotel-de-ville. La façade donnera sur l'avenue Provencher.

IL FAUT QU'IL AIT DU MERITE

Il faut réellement qu'il ait du mérite, car le BAUME RHUMAL est chaque jour de plus en plus demandé Les médecins le recommandent à ceux qui toussent. Il guérit rapidement et sûrement, bronchites, catarrhes, etc.